

Bibliothèque Universitaire campus d'Albi

Place de Verdun
81 012 Albi cedex 9
Tél. 05 63 48 16 95

Contact :
depotmemoires@univ-
jfc.fr

Pourquoi déposer ?

Les mémoires de Master sont souvent réclamés : ils constituent une aide précieuse pour les étudiants. Pourtant, contrairement aux thèses, ils ont le statut de simples copies d'examen. Les bibliothèques universitaires ne sont censées en assurer ni la conservation, ni le signalement. La seule contrainte administrative est un archivage dans les scolarités pendant 2 ans. Il n'existe pas de catalogue national des mémoires.

Pourtant, valoriser les meilleurs travaux d'étudiants permet à la fois de valoriser la formation et de diffuser largement les contenus.

C'est pourquoi le Service Commun de la Documentation de l'Institut National Universitaire Champollion propose 2 solutions : une diffusion sur une archive institutionnelle, DUMAS, et une diffusion sur NUXEO, l'intranet de l'université.

- **DUMAS (Dépôt Universitaire de Mémoires Après Soutenance)**: cette plate-forme permet l'accès aux mémoires, une meilleure visibilité de l'institution, une valorisation des formations avec un impact positif sur l'insertion professionnelle. Cette diffusion en ligne valorise la production étudiante et permet de limiter les risques de plagiat.
- **NUXEO, intranet de l'université**, visible uniquement par la communauté de Champollion. Les travaux sont signalés dans cet espace, consultable uniquement par la communauté de Champollion.

Les meilleurs travaux rejoindront la plate-forme DUMAS, l'ensemble est stocké sur NUXEO.

Aucune diffusion ne peut s'effectuer sans l'autorisation de l'auteur. Ainsi, avant la soutenance, l'étudiant doit choisir le mode de diffusion de son travail universitaire.

- Si l'étudiant coche **DUMAS et NUXEO**, le Directeur de recherche décide du mode de diffusion en fonction de la valeur du travail réalisé.
- Si l'étudiant refuse la diffusion DUMAS, le dépôt s'effectuera par défaut sur l'intranet.

Comment ? Procédure de dépôt

Dépôt du mémoire

Avant la soutenance, l'étudiant doit déposer à la scolarité une **copie électronique** du mémoire, accompagnée d'une **autorisation de diffusion** signée par l'étudiant et par le directeur de mémoire ou le responsable de formation. La scolarité enverra ces documents par courriel à la bibliothèque, à l'adresse : depotmemoires@univ-jfc.fr

Format accepté

Seul un fichier en format PDF est accepté : mémoire et annexes incluses.

Nommer le fichier (sans accents) : NOM_Prenom_Memoire MentionSpecialiteAnnee.pdf

Consignes

Afin de faciliter la diffusion du travail, il est indispensable que les informations suivantes figurent dans le mémoire :

Nom de l'université

Prénom NOM (auteur du mémoire)

Titre du mémoire

Mémoire de Master, Mention, Spécialité

Prénom NOM du Directeur de mémoire

Année universitaire

Sommaire et/ou table des matières

Sources bibliographiques

Table des annexes- Annexes

Résumé (environ 150 mots) et **4 ou 5 mots clés** : en dernière page, en français (et facultativement en anglais)

En cas de doute sur les consignes de présentation du mémoire, se référer en priorité au Directeur de recherche.